

Note sur quelques expressions voulant dire « coûter cher »

Corinne Rossari
Université de Fribourg

Abstract

In theory, set expressions have no compositional meaning. The link between parts of it seems not to be motivated. The purpose of this article is to examine if there is a possible semantic motivation between the verb *coûter* (cost) and their complements in some French set expressions which mean *to cost a lot*. Every set expression is a trope using a hyperbol that communicates in different manners the contrariety of spending money. Three tropes are analyzed: those that use the parts of the human body (*coûter les yeux de la tête, la peau des fesses*), those that use the quantity (*coûter un saladier*) and those that use an amplification by reduplication (*coûter bonbon*) or by the recourse to a metaphor (*coûter le lard du chat*). The purpose is to give an explanation concerning the origin of the trope used in each set.

Keywords : compositional meaning, semantic motivation, set expression, trope, hyperbol.

Résumé

Les expressions figées sont en principe opaques sémantiquement et donc paraissent immotivées. Le propos de cet article sera de voir s'il est possible d'envisager une motivation sémantique qui unit le verbe *coûter* et ses compléments dans les expressions figées qui signifient *coûter cher*. Chaque expression consiste en un trope fondé sur une hyperbole qui communique de différentes manières la contrariété liée à la dépense d'argent. Trois tropes sont analysés : ceux qui utilisent des parties du corps (*coûter les yeux de la tête, la peau des fesses*), ceux qui utilisent la quantité (*coûter un saladier*) ans ceux qui utilisent un mécanisme d'amplification au moyen d'une reduplication (*coûter bonbon*) ou par le biais d'une métaphore (*coûter le lard du chat*). L'objectif est de proposer une explication de l'origine de chacun des tropes qui caractérisent ces expressions.

Mots-clés : signification compositionnelle, motivation sémantique, expression figée, trope, hyperbole.

1. Introduction

Coûter les yeux de la tête, la peau des fesses, le lard du chat, un bras, un os, un saladier, bonbon rappellent sûrement quelques souvenirs à Christian Leclère. Autant d'expressions que de façons de manifester sa contrariété face à la dépense d'argent. Pour sortir des considérations syntaxiques qui ont été les siennes, je lui propose une petite excursion de sémantique dans le but d'identifier de possibles motivations qui unissent les différents compléments au verbe *coûter*.

La notion de coût excessif s'exprime au moyen de divers procédés hyperboliques. Il y a, d'une part, les expressions formées avec les parties du corps, qui mettent l'accent sur le rapport viscéral qu'on peut avoir avec l'argent : *Coûter les yeux de la tête, la peau des fesses, un bras* (québécois), *un os* (belge).

D'autres mettent en avant la quantité matérielle d'argent au sens concret de pièces accumulées : *une (petite) fortune, un argent dingue/fofou, un max, des mille et des centis, un paquet (de fric), une montagne d'or, des sacs, un saladiér, son pesant d'or...*

D'autres encore intensifient la notion de coût, par le redoublement d'un adjectif ou par le recours à une métaphore : *Coûter bonbon* ou *coûter le lard du chat*.

On peut ainsi voir dans chaque choix une certaine forme de motivation dont nous allons évoquer les ressorts.

2. Les yeux de la tête et la peau des fesses

Les expressions qui sont les plus courantes et qui traversent différentes communautés francophones sont *coûter les yeux de la tête* et *coûter la peau des fesses*. On les retrouve non seulement en français hexagonal, mais aussi en Belgique, en Suisse et au Québec, alors que d'autres restent plus ou moins confinées à une ou deux variétés : *coûter bonbon* se dit surtout en France avec quelques débordements en Suisse, *coûter un bras* est avant tout employé au Québec, les Belges lui préférèrent *coûter un os* et les Suisses *le lard du chat* ou *un saladiér*.

Ces deux expressions conjuguent plusieurs particularités pour le moins inattendues. D'abord les deux parties du corps interchangeable (*yeux de la tête* et *peau des fesses*) ne le sont que dans cette expression. Les expressions font usage de l'une ou de l'autre, mais guère en tant que variantes libres, hormis lorsque *œil* est un euphémisme pour désigner un autre orifice au moyen de l'expression *se mettre le doigt dans l'œil*. Les expressions comme *avoir le feu aux fesses* ou *coller aux fesses* s'accommodent mal d'une variante en *yeux* (**avoir le feu aux yeux*/**coller aux yeux*). On n'imagine pas davantage rétorquer à quelqu'un qui nous ennuie **Occupe-toi de tes yeux* ou **Bien fait pour tes yeux*, en lieu et place de la réplique nettement moins courtoise *Occupe-toi de tes fesses* ou *Bien fait pour tes fesses*.

Ensuite, le syntagme *les yeux de la tête* a une signification précise, malgré son opacité sémantique. En effet, il peut être employé uniquement pour évoquer la notion de coût prohibitif, mais non la notion de préciosité. On ne peut exprimer son attachement à un objet en disant *qu'on y tient comme aux yeux de sa tête* et encore moins comme à *la peau de ses fesses*. Ce que l'on attend dans un tel contexte, c'est *la prunelle de ses yeux*, expression très voisine et néanmoins non synonyme. À l'inverse, Christian ne pourrait dire que *sa dernière moto lui a coûté la prunelle de ses yeux*.

Mais ces deux constructions ont une particularité de plus et pas des moindres. Elles sont constituées d'un syntagme nominal complexe pléonastique pour *les yeux (de la tête)* et spécificateur pour *la peau (des fesses)* et non *des bras*. En cela *yeux de la tête*

se rapproche de *prunelle de ses yeux*, construit sur la même forme de redondance. Ce n'est toutefois pas une forme coutumière des expressions construites avec *yeux*. On s'*arrache les yeux* et non *les yeux de la tête*. Il en va de même pour *ne pas avoir froid aux yeux*, *ne pas avoir les yeux en face des trous*, *avoir les yeux plus gros que le ventre*, *ça crève les yeux*, etc. Les expressions formées avec le mot *fesses* ne peuvent pas davantage recevoir en variante le syntagme complexe *peau des fesses*.

(1) Mon chef me colle aux fesses

(2) * Mon chef me colle à la peau des fesses

Deux questions se posent alors : (i) pourquoi ces deux syntagmes sont-ils interchangeables ? (ii) Pourquoi sont-ils complexes ?

Les yeux de la tête d'abord. Le syntagme complexe se trouve employé tel quel au 14^e en tant que complément du verbe *jur*. On *jure sur les yeux/l'œil de sa tête* (à crever) et non uniquement sur sa tête.

(3) Dont mist le messagier a raison et lui commanda sur l'œil de sa teste a crever que, pour rien qui aviengne...

(Anonyme, 1350-1370)

(4) Charles jure les yeux de sa teste que Basin ira avec eulx, et par ainsi seront trois

(Bagnyon, 1465-1470)

Par ailleurs, *la tête* en tant que complément de *coûter* signifie une condamnation à mort réelle ou symbolique dès le 15^e siècle.

(5) Aussy leur fut dit que si nul d'eulx se declairoit en guerre et fussent prins, qu'il leur cousteroit la teste

(Commynes, 1489-1491)

Les ingrédients de l'expression sont donc disponibles à partir du 15^e, avec d'un côté le syntagme *yeux/l'œil de la tête* et d'un autre, *coûter la tête* dont l'expression verbale signifie *subir une mort symbolique* depuis l'abolition de la peine de mort par décapitation. *Coûter les yeux de la tête* exprime ainsi une hyperbole associant à la fois une partie vitale du corps (la tête) et la partie la plus précieuse de l'anatomie (les yeux) que l'on est prêt à perdre pour prouver sa bonne foi (*jur* sur *les yeux de la tête*).

Si l'association entre *les yeux de la tête* et *coûter* trouve une certaine motivation qu'en est-il de *la peau des fesses* ? Ni on ne jure sur la peau de ses fesses, ni on ne craint pour ses fesses, comme on craint pour sa tête. En revanche, on craint pour sa peau, et c'est de là que vient une possible explication de l'usage du syntagme complexe *peau des fesses* en tant que complément de *coûter*. Notons pour commencer que *peau des fesses* trouve des variantes plus ou moins vulgaires avec d'autres parties taboues de l'anatomie :

(6) coûter la peau des couilles

(7) coûter la peau du cul

(8) coûter la peau du dos (qui en l'occurrence est une façon euphémistique de désigner le cul)

Dans toutes ces variantes, le mot vulgaire est accolé à *peau* en tant que complément nominal, mais non en tant que complément du verbe *coûter* :

- (9) *coûter les couilles
 (10) *coûter le cul
 (11) *coûter le dos

Par ailleurs, le syntagme *peau de balle* (dans lequel *balle* est synonyme de *couilles*) a une signification opposée à *peau des couilles*. C'est une *peau de balle* veut dire *ça ne vaut pas grand chose*, voire *ça ne vaut rien*. La motivation de *peau des fesses/couilles*, en tant qu'hyperbole du coût apparaît alors des plus éigmatiques.

La piste est à chercher du côté de l'usage de *peau*, qui, comme celui de *tête*, peut être utilisé en tant que symbole de la vie. *Je tiens à ma peau*, *je crains pour ma peau*, signifie *je tiens à ma vie*, *je crains pour ma vie*. Cet usage de *peau* est attesté au 19^e :

- (12) Tu as sauvé ma peau dans un temps, je m'efforce, aujourd'hui, de sauver ton esprit, parce que ton esprit m'est nécessaire pour ne pas me casser le cou dans les chemins noirs où nous pataugeons per multam merdam, comme disait Luther (Bloy, 1886)

Par ailleurs, la *peau* en tant que fourrure d'un animal a une valeur marchande. Il existe des occurrences de *peau* utilisée avec cette valeur au 15^e :

- (13) Si vostre peau vault au jour d'uy ung cart,
 Je veulx mourir sans aultre mot sonner! (La Vigne, 1496)
 (14) Il m'a dit que jamais je ne marchandasse de la peau de l'ours
 jusques ad ce que la beste fust morte (Commynes, 1489-1491)

On reconnaît dans ce dernier exemple l'expression *il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué* qui a acquis un sens figuré. La Fontaine l'a rendu célèbre dans sa fable *L'ours et les deux compagnons* : qui se clôt sur cet adage : « Il m'a dit qu'il ne faut jamais vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre » (c'est l'ours qui parle).

À partir de ces données, on peut envisager que, dans les expressions avec le verbe *coûter*, *peau* est utilisé tant comme symbole de vie et que comme objet ayant une valeur marchande. Ce n'est pas [peau des fesses] en tant qu'entité toute faite qui est pertinente, mais *peau* auquel on a ajouté le spécificateur de *fesses*. La décomposition du syntagme en une entité pertinente pour le coût (*peau*) et une entité spécificatrice (*fesses*) permet de comprendre que *peau de balle* puisse désigner un objet de peu de valeur alors que *peau des couilles*, employé avec *coûter* prend un sens opposé.

Reste à expliquer l'ajout du spécificateur. D'après ce que l'on vient de dire, il serait pertinent de concevoir une expression comme *ça coûte la peau*. Mais cette expression est sous spécifiée. Étant donné les deux usages de *peau* (*peau* renvoyant à sa propre peau et *peau* renvoyant à la peau d'un animal), on ne peut savoir de quel *peau* il s'agit. L'ajout de *des fesses*, ou autres, outre le fait de rendre la locution plus expressive par

la mention de mots tabous, résout l'ambiguïté en désignant la peau de l'individu qui parle. L'expression entre ainsi dans le paradigme de celles qui signalent la privation d'une partie de sa personne.

3. Ça coûte un saladier

En Suisse romande on entend *coûter un saladier*. A priori *saladier* n'est pas un objet précieux. Difficile de cerner d'emblée ce qui permet de l'associer à *coûter*. Dans le *Dictionnaire d'expressions et locutions*, Rey et Chantreau voient dans *saladier* un intensif issu de la valeur figurée de *salade* comme 'histoire inventée'. Ce sens est également à l'œuvre avec l'expression *en faire tout un saladier* définie comme *en faire toute une histoire*. Il est néanmoins difficile d'établir un lien entre le sens figuré de *histoire inventée* qu'a *salade* et la valeur intensive de *saladier*. Il peut être opportun de suivre une autre piste qui déconnecte *salade* de *saladier*.

Au 19^e, *saladier* est fréquemment utilisé avec *vin* pour désigner une quantité importante de ce breuvage.

- (15) Quand un rôdeur de barrières traverse un faubourg de la banlieue, un saladier de vin blanc dans le gosier et la blouse en lambeaux, si, dans le coin d'une borne, il aperçoit un vieux chat musculeux, contemporain des révolutions auxquelles ont assisté nos pères, contemplant mélancoliquement les rayons de la lune, qui s'abattent sur la plaine endormie, il s'avance tortueusement dans une ligne courbe, et fait signe à un chien cagneux, qui se précipite (Lautréamont, 1869)
 (16) Puis, un soir, ayant de la monnaie, ils s'attablèrent et burent un saladier de vin à la française, histoire de se rafraîchir et d'attendre voir si Nana ne viendrait pas (Zola, 1877)
 (17) [...] dans un café d'un petit village, on se réchauffe avec un saladier de vin chaud, au milieu de laids paysans jouant au billard (Goncourt, 1878)

Par métonymie, le nom *saladier* a permis de désigner le contenu, comme le relève le TLF :

« Saladier : P. méton. Le contenu d'un saladier. Saladier de fraises, de crème, de punch, de vin chaud; un saladier de fromage blanc. Eh! Marie, cueillez un gros saladier de fraises... j'ai une faim! (ZOLA, M. Féral, 1868, p. 15) ». TLF

Saladier signale aussi par extension directement une grosse quantité.

- (18) Dans une discussion avec Blanchard, qui est sa bête noire, elle soutenait qu'un saladier de fraises donné à un enfant le débarrassait infailliblement du ver solitaire (Goncourt, 1878)

Coûter un saladier exploite ce dernier usage. L'expression entre dans le paradigme des hyperboles liées à la quantité matérielle d'argent accumulé, que l'on trouve dans les

compléments suivants : *un paquet (de fric), une montagne d'or, des sacs, son pesant d'or...* La valeur intensive peut ainsi être reliée au sens de grosse quantité.

4. Coûter bonbon

Ce n'est pas du côté de la friandise, ni de celui de la désignation argotique du sexe féminin ou masculin, qu'il faut aller chercher la motivation entre *coûter* et *bonbon*. Dans cette construction, *bonbon* n'est pas un nom, mais un adjectif redoublé, *bon bon* qui, par réanalyse, a été orthographié en un mot et interprété comme un nom, ce d'autant plus naturellement que l'usage de *bon* signifiant *cher* tend à se perdre de nos jours.

Au 19^e, il était encore très usuel de dire *bon* pour dire *cher*.

- (19) M. Rastoin est fort riche, reprit Mouret, qui avait suivi la direction des yeux de l'abbé. Son jardin lui coûte bon ; la cascade que vous ne voyez pas, là-bas, derrière les arbres, lui est revenue à plus de trois cents francs (Zola, 1874)
- (20) Elle l'a habillé tout à neuf, fit remarquer Mme Lecœur. Il doit lui coûter bon.
-Oui, oui, vous pourriez avoir raison, murmura la vieille demoiselle

Mais l'usage de cet adjectif n'a pas disparu de la langue contemporaine :

- (21) En tout cas, la machine était là, une magnifique Singer toute neuve - Il a dû vous coûter bon, votre outil, disaient les voisines, non sans jalousie (Guilloux, 1942)
- (22) À propos, ça ne me regarde pas, mais ton train de vie, une nouvelle voiture, ton appartement à Paris, ça doit coûter bon tout ça et depuis un an, tous les frais que tu assures, et, tout le saint-frusquin (Rheims, 1987)

Si l'usage de *bon* avec *coûter* est largement attesté, il n'en n'est pas de même pour celui de *bon* redoublé. Ce que l'on trouve c'est *bel et bon* en tant qu'adjectif devant *argent* entre autres :

- (23) Le porc à s'engraisser coûtera peu de son ;
Il était quand je l'eus de grosneur raisonnable ;
J'aurai le revendant de l'argent bel et bon (La Fontaine, 1678)
- (24) Tout de suite, Pascal lui fit le papier, et elle en fut très heureuse, elle le serva avec soin, comme du-bel et bon argent. (Zola, 1893)

Par ailleurs, la répétition *bon* en tant que marque d'accord est attestée dès le 17^e :

- (25) Cesar à ces mots si doux,
chaud et rouge comme braise,
petille et tremousse d'aise ;

bon bon, dit-il, tout va bien,
courage, ne craignons rien,
le destin nous favorise,

(Brébeuf, 1656)

Il se peut alors que ce soit par analogie avec ce dernier usage de *bon* que le *bon* équivalent de *cher* ait été répété et ipso facto réinterprété comme un nom et orthographié comme tel.

5. Ça coûte le lard du chat

Les romans utilisent une autre expression qui paraît métaphorique pour exprimer leur indignation face à un coût excessif : *le lard du chat*. Mais en quoi *le lard du chat* est-il passible d'être utilisé comme hyperbole ? Relevons d'abord l'ambiguïté du syntagme : *le lard du chat*, ce peut être le lard que l'on donne au chat pour se nourrir ou le lard dont le chat est propriétaire. Dans un cas comme dans l'autre, il est difficile de trouver une motivation pour la construction d'une hyperbole concernant le coût. Le lard que l'on donne au chat ne peut être estimé comme une marchandise dispendieuse et le lard dont le chat est détenteur n'est ni considéré comme comestible, ni comme particulièrement précieux. Le locuteur romand conscient de cette bizarrerie a corrigé l'expression. Il est fréquent de trouver en lieu et place de *lard du chat*, *le lard du cochon* :

- (26) À ce rythme l'exo, (surtout en bois brut non travaillé), s'il n'est pas interdit, risque bel et bien de coûter le lard du cochon... (Internet)

Dans un extrait de René Fallet, il néanmoins est question d'un chat à lard qu'on peut avoir envie de manger...

- (27) L'Artisse déplora une fois de plus en termes civils la rigueur extrême de la température. Ils gagnèrent la rue. Juju rêva :
- Dis, L'Artisse, une supposition qu'on trouve un chat gras à lard, on le bouffe ?
- Tu ne trouveras jamais un animal de fort tonnage à La Décharge (Fallet, 1956)

« Un chat gras à lard » est convoité par Juju et il est vrai que les chats ont été consommés pendant les périodes de famine. Dans le même temps, il peut paraître étonnant qu'un animal de compagnie aussi vieux que le chat, qui n'est jamais devenu un animal comestible courant dans notre culture, soit désigné en tant que produit alimentaire de choix dans une expression figée. Reste encore une explication liée à un produit dérivé du chat : la graisse de chat. Dans le *Dictionnaire mémorable des remèdes d'autrefois* (DMRA), ce produit est mentionné comme remède pour soigner les douleurs de la goutte et de la colique. En admettant que ce produit ait été coûteux, il pourrait servir de motivation à l'association de *lard du chat* à *coûter*. Toutefois, d'une part, ce n'est pas *coûter la graisse du chat* qui est attesté mais le lard du chat. De

l'autre, pourquoi est-ce ce remède-là qui aurait été choisi en tant qu'hyperbole du coût alors qu'il y a bien d'autres produits à base de graisse d'animaux qui sont utilisés ? Le DMRA en cite toute une série : *la graisse de souris, d'épervier, de caille, du renard, du brochet, du serpent...*

Une autre piste peut être suivie en se référant cette fois au patois valaisan. Christine Barras relève dans son livre consacré aux proverbes suisses romands un adage duquel il est plausible de rapprocher l'expression :

« Un marchand est parfois cher. « Chez celui-là, c'est comme si on voulait acheter la souris au chat » (*vè sé, lê komè s'on volyès aisètà a rata doeu tsat, Isérables / VS*). Il s'agit d'évaluer le rapport qualité / prix de façon sensée et intelligente. Ce qui coûte cher coûte « le lard du chat » (*kota o bakon du tsa, Lourtier / VS*)... » (Barras 2008 : 43)

D'autres expressions voulant dire *coûter cher* sont relevées. Elles sont formées au moyen de dérivées rares comme les épices : *cher comme le safran, cher comme le sel, aussi cher que de la cannelle en bâton*. Elle explique ces formations par le fait que les épices constituaient des condiments de luxe. Il paraît alors fondé de rapprocher *lard du chat* (qui n'est pas relevé comme désignant une denrée rare) du proverbe cité et de comprendre cette expression comme manifestant l'hyperbole de la cherté du point de vue d'un chat. C'est l'emploi métaphorique de *lard du chat* qui serait ainsi à l'origine de l'hyperbole.

6. Conclusions

On peut retenir trois sources qui motivent les hyperboles à l'origine des expressions verbales figées avec *coûter* :

Le rapport viscéral que l'on entretient avec l'argent évoqué par toutes les expressions façonnées au moyen des parties du corps. Dépenser s'est s'arracher une partie de soi (*la peau des fesses, les yeux de la tête, un bras*).

L'aspect très concret de l'argent. Payer est vu comme un geste très terre à terre et l'argent y est conçu dans sa dimension matérielle comme un gros tas de pièces qui prend différentes formes (*un saladier, des sacs, un paquet*).

Enfin, l'humour. Dépenser est contrariant. Le subterfuge consistant à utiliser les émotions que l'on prête à un animal bien familier, le chat, fait ressortir de façon humoristique la contrariété. Dépenser pour un humain c'est comme se séparer de son lard pour un chat.

Références

- BARRAS C. (2008), *La sagesse des romands : proverbes de Suisse romande*, Cabédita, Yens sur Morgès.
- BRIDEL G. (1866), *Glossaire du patois de la suisse romande*, Georges Bridel Éditeur, Lausanne.
- COLIN P., MEVEL J.-P. et LECLÈRE Chr. (1990), *Dictionnaire de l'argot français et de ses origines*, Larousse, Paris.

LAMIROY B., LABELLE J., LECLÈRE Chr., KLEIN J.R., MEUNIER A. et ROSSARI C. (2010), *Les expressions verbales figées de la francophonie*, Ophrys, Paris.

REY A. et CHANTREAU S. (2003), *Dictionnaire des expressions et locutions*, Le Robert, Paris.

TEYSSOU R. (2007), *Dictionnaire mémorable des remèdes d'autrefois*, L'Harmattan, Paris.